



RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020 : INSCRIPTION RESTAURATION ET A.C.M. PÉRISCOLAIRE

Nous vous informons que les dossiers d'inscription concernant **la rentrée scolaire 2019/2020** pour votre (vos) enfant(s), à **la Restauration Scolaire** et à **l'A.C.M. périscolaire**, sont à votre disposition en Mairie ou téléchargeables sur notre site à la rubrique « A.C.M. ».

Ils seront à rendre, dûment complétés **impérativement en Mairie** pour le **28 juin au plus tard**.

HORAIRES D'ETE DE LA MAIRIE

Du lundi 1^{er} juillet au vendredi 30 août inclus :

Ouverture au public de 9 h 00 à 12 h 30 du lundi au vendredi

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 03.24.57.01.60 de 8h 00 à 16 h 30)

HORAIRES D'ETE DE L'ESPACE CULTUREL

Du lundi 1^{er} juillet au vendredi 2 août inclus

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

REPRISE DU PLAN CANICULE

Comme chaque année, le plan canicule est mis en place dès le 1^{er} juin 2019.

Canicule Info Service (appel gratuit) 0 800 06 06 06

Les numéros d'urgence : 15 – SAMU 18 – POMPIERS 112 – Numéro d'urgence unique européen

Si vous êtes isolé, vous pouvez vous inscrire en mairie ou remplir le formulaire téléchargeable sur le site de la mairie à la rubrique « Quotidien ».

INSCRIPTIONS AU CENTRE AÉRÉ DE JUILLET 2019 ET RÉUNION D'INFORMATION

Si vous souhaitez inscrire vos enfants (de 3 à 15 ans) au centre aéré de cet été qui sera organisé du 8 juillet au 2 août, le dossier est disponible en mairie, ou téléchargeable sur le site internet de la commune.

Le **dossier est à rendre** en Mairie ou dans la boîte aux lettres de l'A.C.M. impérativement **avant le 12 juin**.

Informations auprès de Yannick LEVERENZ au 06.85.08.79.20.

Une réunion d'information aura lieu vendredi 14 juin 2019, Salle des Fêtes de La Francheville à 18 H 00.

RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT EN JOURNÉE

Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que : les tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, nettoyeurs haute pression ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 19h 00
- les samedis de 9h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 18h 00
- les dimanches et jours fériés de 10h 00 à 12h 00.

Cette réglementation fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral du 18/06/2009

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS POUR LES - DE 75 ANS

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer vos déchets de tonte et de taille (sans mélanger les deux) dans la benne située au terrain de football les samedis de 10h 00 à 12h 00 :

- mois de juin : les 1^{er} – 15 – 29 juin
- mois de juillet : les 13 – 27 juillet

L'accès est strictement réservé aux habitants de la commune et sera contrôlé (munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

OPÉRATION « STOP PUB »

Ardenne Métropole souhaite accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets, notamment celle des papiers en proposant d'utiliser un autocollant « Stop Pub ».

Chaque année, un foyer reçoit en moyenne 35 kg de publicité dans sa boîte aux lettres ! Certains les lisent, d'autres non...

Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités ou préfèrent les regarder de façon dématérialisée (sur internet, par exemple), il est possible d'apposer un autocollant « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres pour réduire la quantité de déchets papier. Que ceux qui apprécient les publications des collectivités (magazines municipaux et du conseil départemental) soient rassurés, cet autocollant mentionne le souhait de continuer à recevoir ce type d'information.

Pour obtenir gratuitement votre autocollant « Stop Pub », vous pouvez le demander à l'accueil de votre mairie.

Pour ceux qui souhaitent continuer à recevoir les publicités imprimées, n'oubliez pas de les jeter dans le bac de tri pour que le papier soit recyclé.

Contact : 0800 29 83 55 (appel gratuit) - www.ardenne-metropole.fr

PRUDENCE - TRAVAUX

La Direction interdépartementale, D.I.R. Nord, District de Reims-Ardennes va entreprendre des travaux de rénovation (réfection de la couche de roulement) de l'A34 dans le secteur d'Yvernaumont et, ce, dans les deux sens de circulation.

- 1^{ère} phase : du 3 juin au 28 juin 2019, sens Charleville – Rethel
- 2^{ème} phase : du 2 juillet au 26 juillet 2019, sens Rethel – Charleville

Une partie de la circulation sera redirigée vers le giratoire situé à proximité de la route du Fort, via la RD 951, route de Paris, en venant de Boulzicourt.

LES MANIFESTATIONS A VENIR

- ◆ **Samedi 1^{er} juin** : manifestation sportive « Ultimate » organisée par le COLF à la salle polyvalente
- ◆ **Samedi 15 juin** : Gala de Danse organisé par Dance & Twirl à la salle polyvalente
- ◆ **Samedi 15 et Dimanche 16 juin** : Tournois de foot organisés par l'U.S.L. au terrain de football
- ◆ **Dimanche 30 juin** : Marche Populaire organisée par le Club Semelle de Vent

NOUVEAUTÉ DANS LA COMMUNE A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019

2 nouvelles Associations :

- Venez découvrir dès le 16 septembre 2019 à la Salle des Fêtes, l'Association « **Danses de Société et de Loisirs** » qui aura le plaisir de vous accueillir pour apprendre et progresser dans une ambiance sympathique et conviviale.

Chaque lundi : Cours de danses niveau débutant en couple

- 19h00 à 20h00 : Danses de salon (Boléro, Valse, Tango, etc.)
- 20h00 à 20h30 : Danses latines (Chacha, Salsa, Rumba, etc.)

Chaque mercredi : Cours de danses niveau débutant pratiqué individuellement

- 18h30 à 19h30 : Danses en ligne (Madison, Tarentelle, Kuduro, etc.)

Pour tout renseignement : M. Jean-Luc LEDOUX au 06.47.14.46.65

- A partir du 17 septembre 2019, l'Association « **Tricots, Laines et fils** » débutera son activité. Sur le principe des échanges et partages des savoirs faire dans le domaine du tricot. Pour débutantes ou confirmées, venez passer un moment de détente autour d'une activité propice aux échanges.

Chaque Mardi de 14h00 à 17h00 à l'Espace Culturel Gaston ROBERT

Pour tout renseignement : 06.13.07.71.31